

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

IV^E REPUBLIQUE

TROISIEME LEGISLATURE DE TRANSITION

Session permanente

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

**COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES,
DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE
(CAEDS)**

RAPPORT POUR AVIS

DOSSIER N°091 : RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT
AUTORISATION DE RATIFICATION DE L'ACCORD
DE PRET SIGNE LE 9 NOVEMBRE 2023 ENTRE LE
BURKINA FASO ET LE FONDS SAUDIEN POUR LE
DEVELOPPEMENT POUR LE FINANCEMENT DE
LA DEUXIEME PHASE DU PROJET DE
CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT DU CENTRE
HOSPITALIER REGIONAL DE MANGA

Présenté au nom de la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS) par le député **Moussa SAWADOGO**, rapporteur.

Mai 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le lundi 20 mai de 09 heures 30 minutes à 09 heures 48 minutes, la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence du député Daniel ZOUNGRANA, Président de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant autorisation de ratification de l'accord de prêt signé le 9 novembre 2023 entre le Burkina Faso et le Fonds saoudien pour le développement pour le financement de la deuxième phase du projet de construction et d'équipement du centre hospitalier régional de Manga.

Auparavant, la CAEDS, saisie pour avis, a tenu le lundi 13 mai 2024 de 9 heures 15 minutes à 11 heures 45 minutes une séance d'appropriation sur ledit projet de loi. A cette occasion, le député Moussa SAWADOGO a été désigné rapporteur pour prendre part aux travaux de la Commission des finances et du budget (COMFIB), saisie au fond. Ces travaux se sont déroulés le mardi 14 et le vendredi 17 mai 2024, sous la présidence du député Drissa SANOGO, Vice-président de ladite Commission.

Outre la CAEDS, la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH), saisie pour avis, était représentée par le député Moctar Sidiki BARRY.

L'ordre du jour de la séance de travail de la CAEDS a porté sur les points ci-après :

- compte rendu des travaux de la COMFIB,
- appréciation et avis de la CAEDS.

I. COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE LA COMFIB

Le rapporteur a présenté le compte rendu en deux points :

- audition du Gouvernement,
- débat général.

I-1. Audition du Gouvernement

Le Gouvernement était représenté par Monsieur Robert Lucien Jean Claude KARGOUGOU, Ministre de la Santé et de l'hygiène publique. Il était assisté de ses collaborateurs et de représentants du Ministère de la Justice et des droits humains, chargé des relations avec les institutions.

Le Gouvernement a présenté l'exposé des motifs autour des points suivants :

- objectifs du projet,
- justification du projet,
- description technique du projet,
- coût et caractéristique du projet.

Ces différents points sont intégralement développés dans le rapport de la COMFIB.

I-2. Débat général

Au terme de l'exposé du Gouvernement, les commissaires ont exprimé des préoccupations à travers des questions qui ont porté, entre autres, sur :

- le bilan de l'exécution de la phase I du projet de construction du CHR de Manga ;
- la date de fin des travaux de la phase II du projet ;
- les raisons de la construction d'un hélicoptère alors qu'il existe déjà un aérodrome dans la ville de Manga ;
- le coût de l'« appui institutionnel à l'unité de mise en œuvre de la gestion du projet » évoqué dans le calendrier n° 2 de la convention de prêt » ;
- la structure retenue pour la mise à jour des études réalisées par le groupement de bureaux d'études (Archi-plus/SATA AFRIQUE /DEMSEC) lors de la première phase du projet ;
- la structure retenue pour le suivi et la supervision de la deuxième phase du projet ;
- la répartition par service de l'équipement et du mobilier de bureau à acquérir dans le cadre de ce projet ;
- le contenu de la notion « travaux connexes » évoquée au niveau de la description du projet, calendrier n°2 partie C, service de conseil ;
- la prise en compte de la question de la protection de l'environnement dans le cadre de ce projet ;
- la construction d'incinérateurs adaptés pour la gestion des déchets biomédicaux dans le cadre du projet ;
- l'explication de l'écart qui existe entre le coût total du projet (10 290 788 034F CFA) et le montant du financement FSD (9 318 380 000 CFA) ;
- les précisions sur l'expression « service de consultants » mentionné à la composante 3 du projet ;

- la construction de morgues équipées pour renforcer la capacité d'accueil des corps dans le cadre du présent projet ;
- l'implantation d'une unité de production d'oxygène dans le cadre du présent projet ;
- la qualité des infrastructures et des équipements qui seront livrés dans le cadre du présent projet ;
- la nécessité de faire un projet unique pour les CHR de toutes les régions.

II. APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

Après examen du projet de loi et analyse du compte rendu fait par le député rapporteur, la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité estime que la ratification de l'accord de prêt permettra le renforcement :

- des infrastructures et des équipements du CHR, en vue de répondre aux situations d'urgence ;
- de l'offre de service de santé de qualité à Manga ;
- du plateau technique en vue de la transformation du CHR de Manga en CHU-R.

Par conséquent, la CAEDS émet un avis favorable à l'adoption du présent projet de loi.

Ouagadougou, le 20 mai 2024

Le Président



Daniel ZOUNGRANA

Le Rapporteur



Moussa SAWADOGO

LISTE DE PRESENCE DES DEPUTES

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOMS	GROUPE CONSTITUE	QUALITE
1.	ZOUNGRANA Daniel	FDS	Président
2.	TRAORE Thomas	PP	Vice-président
3.	SAWADOGO Moussa	FVR	1 ^{er} secrétaire
4.	THIOMBIANO Y. Fayçal Harold	FDS	2 ^e secrétaire
5.	SAVADOGO Pawindé Edouard	PDCE	Membre
6.	TRAORE Boureima	FVR	Membre

LISTE DES DEPUTES ABSENTS

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOMS	GROUPE CONSTITUE	JUSTIFICATION
1.	COULIBALY Sibiri	FDS	Absent
2.	GANSONRE Marc Bertin	OSC	Absent
3.	COULIBALY Sié François d'Assise	PDCE	Absent
4.	SOMA Abdoulaye	PP	Absent
5.	OUEDRAOGO/COMPAORE Sabine	OSC	Absent
6.	DIALLO Ousmane	PP	Absent
7.	BAKO Wilfried Prosper	PP	Absent
8.	BIKIENGA Boubacar	FDS	Absent

LISTE DE PRESENCE DU PERSONNEL

N° D'ORDRE	NOM(S) ET PRENOM(S)	FONCTION
1.	ZABSONRE Issouf	Conseiller technique
2.	BAMOGO Jérôme	Administrateur parlementaire
3.	NASSA Etienne	Administrateur parlementaire
4.	TAPSOBA/ROUAMBA Diane Marie Clotilde	Assistante de direction
5.	ZIDA Djaminatou	Stagiaire